
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
LUNDI LE 1^{ER} MARS 2021 À 19 HEURES

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le lundi 1^{er} mars 2021 à 19 h et présidée par le maire Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no 2: Réjean Vachon
 Siège no 3: Doris Martineau
 Siège no 4: Jean Martel
 Siège no 5: Sylvain Hébert
 Siège no 6: Pierre Reid

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 1^{ER} MARS 2021 À 19 HEURES

ORDRE DU JOUR

Pensée : Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL ©

Assemblée ordinaire du 1^{er} février 2021

Assemblée extraordinaire du 10 février 2021

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de février 2021, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 Don pour le centre de santé intégrale de Cookshire

7.00 RAPPORT : DES COMITÉS

7.01

8.00 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} février au 28 février 2021 ©

11 269.25 \$ dépôt direct

	achats listes
2021-02C	8 579.48 \$
2021-03A	152 548.05 \$
2021-03B	10 039.59 \$

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de février en vertu du règlement de délégation, art.96l CMQ.

9.00 ADOPTION DES RÈGLEMENTS

9.01

10.00 AVIS DE MOTION

10.01

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 Soumission pour remplacement ponceau chemin du rang 1 Est –EXP ouverture le 10 mars 2021)

11.02 Lettre du directeur de la Régie des Hameaux concernant les conteneurs dans les municipalités

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal /comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale et Régie des Hameaux

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile

Conseillère #4 Jean Martel : Chambre de commerce et sécurité civile

Conseiller #5 Sylvain Hébert : voirie et régie des incendies

Conseiller #6 Pierre Reid : sécurité civile et voirie

Maire : MRC

b) Rapports – préposé en voirie

Rapport des travaux de février 2021

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Dépôt des permis émis en janvier et février 2021

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

DÉPÔT- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 Inscription congrès de l'ADMQ –directrice générale (à confirmer)

13.02 Liste des comptes incompressibles

13.03 Adoption des états financiers de la Régie des Incendies de la région d'East Angus au 31 décembre 2020

13.04 Dossier vente pour taxes (novembre)

13.05 Ouverture du marché pour 2021 - à confirmer

13.06 Dates pour écocentre mobile suggéré (29 mai, 5 juin, 12 juin, 19 juin) résolution

13.07 Adoption des statistiques 2020 de la Régie des incendies

13.08 Entente intermunicipale fourniture eau potable Tuilerie avec East Angus (comité de négociation)

13.09 Adoption des états financiers de la Régie des Hameaux au 31 décembre 2020

13.10 Service comptable et formation banque d'heures pour l'adjointe administrative (26 h au coût de 1960\$ en plus des taxes

13.11 Demande à l'avocate pour déterminer les conflits d'intérêts selon le code d'éthique

14.00 INVITATIONS

14.01

15.00 **VARIA**

15.01 Dépôt des états financiers 2020 de la municipalité (date à confirmer)

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

17.00 **FERMETURE**

1.00 **OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT que selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE,

2021-046

résolution no 2021-046

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la présente séance du conseil sera tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

A D O P T É E

2.00 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT que chacun des membres a pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance, lequel est lu à haute voix;

2021-047

résolution no 2021-047

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que soumis.

A D O P T É E

3.00 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 1^{er} FÉVRIER 2021

2021-048

résolution no 2021-048

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Martel
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été transmise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire soit adopté tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 10 FÉVRIER 2021

2021-049

résolution no 2021-049

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Une copie du procès-verbal a été transmise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire soit adopté avec la correction suivante par la directrice générale et secrétaire-trésorière :

Dans la résolution no 2021-043 concernant le ramassage des conteneurs sur le territoire nous avons informé le conseiller Sylvain Hébert qu'il pourrait être en conflit selon le code d'éthique et de déontologie. Le conseiller a mentionné qu'il ne l'était pas selon l'article 305 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et non selon l'article 205 de la Loi sur les compétences municipales.

A D O P T É E

4.00 CORRESPONDANCE

2021-050

résolution no 2021-050

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la correspondance reçue durant le mois de février 2021 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.00 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 SUBVENTION AU CENTRE INTÉGRAL DE SANTÉ DU HSF

CONSIDÉRANT que le groupe de médecins de famille (GMF) du Haut-Saint-François souhaite élargir sa mission grâce à l'aménagement d'une clinique de sans rendez-vous.

2021-051

résolution no 2021-051

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réjean Vachon
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury autorise un montant de 1 300\$ au centre de santé du Haut-Saint-François et que la directrice générale procède au paiement.

A D O P T É E

7.00 **RAPPORT DES COMITÉS**

Rien à signaler.

8.00 **TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de février 2020, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ.

2021-052

résolution no 2021-052

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par le conseiller Sylvain Hébert et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'APPROUVER les salaires du mois de février 2021 pour un montant de 11 269.25 \$, selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisants :

2021-02C	8 579.48\$
2021-03A	152 548.05\$
2021-03B	10 039.59\$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.00 **ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun

10.00 **AVIS DE MOTION**

Aucun

11.00 **AFFAIRES NON TERMINÉES**

11.01 **SOUSSION POUR LE REMPLACEMENT PONCEAU RANG 1 EST**

Les soumissions seront ouvertes le 10 mars 2021 en présence d'au moins 2 témoins avec l'ingénieur de EXP, Frédéric Blais.

11.02 **DÉPÔT D'UNE LETTRE DU DIRECTEUR DE LA RÉGIE DES HAMEAUX**

M. Dany Roux, directeur général de la Régie des Hameaux nous a fait part du fonctionnement de la quote-part pour la facturation du service d'enlèvement des matières résiduelles. Cette lettre demandée par le conseiller responsable de la Régie des Hameaux, M. Gendron concernant le ramassage des conteneurs sur notre territoire. Une copie de la lettre déposée par la directrice générale a été envoyée par courriel à tous les membres du conseil.

12.00 DÉPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Régie des Hameaux, salle municipale et marché
Prochaine rencontre le 20 avril 2021

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Réunion de la Régie des incendies le mardi 9 mars.

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs
Prochaine réunion prévue le 10 mars.

Conseillère #4 Jean Martel : sécurité civile et chambre de commerce
Rien de spécial

Conseiller #5 Sylvain Hébert : incendie et voirie
Dépôt du rapport financier 2020

Conseiller #6 Pierre Reid : voirie et sécurité civile
Rien de spécial

Maire : Rien de spécial
Rien de spécial

b) Rapports – préposé en voirie

M. Allaire a déposé son rapport des travaux qui a été faits.

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

Dépôt des permis émis en janvier et février 2021

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire-trésorière

DÉPÔT- LISTE DES CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

CONSIDÉRANT l'article 961.4 du Code municipal, la directrice générale dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours du dernier exercice financier complet précédent avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

Voici la liste :

Nom	Détails - objet	Total Achats
EXCAVATION GAGNON ET FRÈRES	Chemin Tétreault	463 834.88 \$
EXCAVATION NORMAND BOUCHARD	Gravier, machineries	51 900.54 \$
GESTION USD INC.	Achat de bacs	39 702.95 \$
TRANSPORT JOCELYN MÉNARD	Niveleuse	39 687.98 \$
MINISTRE DES FINANCES	Sûreté du Québec	95 907.00 \$
MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS	Quotes-parts	125 254.04 \$
SEL FRIGON INC	Sel de déglacage	36 938.60 \$
GROUPE ULTIMA	Assurance	26 58.00 \$
RÉGIE INTER SANITAIRE DES HAMEAUX	Collecte des ordures	64 580.00 \$
RÉGIE DES INCENDIES	Quote-part	84 907.10 \$
SOMAVRAC INC	Calcium liquide	34 212.29 \$
VALORIS	Enfouissement des ordures	70 396.41 \$
LES SERVICES EXP. INC.	Services d'ingénierie	32 350.18 \$

Cette liste sera déposée sur le site Internet de la municipalité.

13.00 **AFFAIRES NOUVELLES**

13.01 **INSCRIPTION CONGRES DE L'ADMQ –DIRECTRICE GÉNÉRALE**

Le congrès ne se tiendra pas en 2021.

13.02 **LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES**

ATTENDU que le conseil a délégué par règlement à la secrétaire-trésorière et directrice générale, le pouvoir d'autoriser des dépenses;

ATTENDU que l'autorisation accordée fait l'objet d'un certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale indiquant qu'il y a pour cette fin des crédits suffisants;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière et directrice générale dépose au conseil un rapport des comptes;

2021-053

résolution no 2021-053

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid

APPUYÉ par le conseiller Jean Martel et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale le pouvoir de payer les dépenses dites incompressibles conformément décrites dans la liste du budget final remise à chaque membre du conseil;

De façon limitative, les dépenses portent sur :

- l'achat ou location de marchandises de services
- dépenses d'opération de nature routinière ou périodique
- dépenses courantes d'entretien et de réparation, de transports, de courrier
- les abonnements annuels
- toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la municipalité, qui peut entraîner des intérêts et pénalités
- les contrats de service

QUE la secrétaire-trésorière peut transférer l'excédent de tout crédit disponible d'un poste budgétaire à un autre à l'intérieur d'une même fonction pour payer toute dépense dont l'estimation s'avère insuffisante. Le transfert de crédit d'une fonction à une autre est approuvé par résolution à une session du conseil subséquente.

A D O P T É E

13.03 **ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST ANGUS**

ATTENDU que la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus a déposé ses états financiers à des fins fiscales au 31 décembre 2020 et la répartition de la dette à long terme pour la quote-part de chacune des municipalités;

2021-054

résolution no 2021-054

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert

APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité accepte le dépôt des états financiers de la Régie intermunicipale de l'incendie de la Région de East Angus se terminant le 31 décembre 2020 par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

A D O P T É E

13.04 DOSSIER VENTE POUR TAXES (NOVEMBRE)

La vente pour non-paiement de taxes se tiendra en novembre.

13.05 OUVERTURE DU MARCHÉ POUR 2021 - À CONFIRMER

Des producteurs sont intéressés à venir vendre au marché et préparer des paniers sur commande. Le conseil est en accord avec ce principe.

13.06 DATES POUR ÉCOCENTRE MOBILE SUGGÉRÉ (29 MAI, 5 JUIN, 12 JUIN, 19 JUIN)

CONSIDÉRANT QUE les écocentres mobiles sont une action du Plan de gestion des matières résiduelles (PGRM) de la MRC HSF;

CONSIDÉRANT QUE la MRC du Haut-Saint-François, coordonnateur du suivi du PGMR, souhaite que toutes municipalités de la MRC du Haut-Saint-François participent aux écocentres mobiles et s'engage par résolution;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a précisé cet objectif à son plan d'action 2021 et y a prévu la répartition des responsabilités avec les municipalités et les budgets nécessaires;

CONSIDÉRANT QUE la MRC a l'expérience nécessaire et a donc rassemblé les meilleures pratiques pour qu'un écocentre mobile connaisse le succès, à la fois en termes d'efficacité, de résultat et de coût;

CONSIDÉRANT QU'un des facteurs qui influence la participation citoyenne à valoriser ses matières résiduelles est la proximité du point de dépôt et que la MRC a pris l'engagement, à l'unanimité de son conseil, que soit instauré au moins une édition d'écocentre mobile dans chacune des municipalités de son territoire;

CONSIDÉRANT QUE tout investissement en détournement de matières résiduelles de l'enfouissement par un modèle démontré efficace constitue une économie d'enfouissement et un meilleur retour de redevances pour les municipalités;

2021-055

résolution no 2021-055

À CES CAUSES,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury collabore à ce projet en y investissant les ressources humaines et financières nécessaires, conjointement avec la MRC et que soit donc organisé au moins un écocentre mobile par année sur notre territoire.

A D O P T É E

13.07 ADOPTION DES STATISTIQUES 2020 DE LA RÉGIE DES INCENDIES

ATTENDU que la municipalité de Westbury a pris connaissance du rapport annuel des statistiques 2020 des activités de la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus;

2021-056

résolution no 2021-056

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury approuve le rapport des activités préparé par la Régie des incendies de la région de East Angus.

QUE la résolution soit transmise à la MRC du Haut Saint-François.

A D O P T É E

**13.08 ENTENTE INTERMUNICIPALE FOURNITURE EAU POTABLE
TUILERIE AVEC EAST ANGUS (COMITÉ DE NÉGOCIATION)**

ATTENDU que la municipalité de Westbury lors d'une rencontre avec la Ville de East Angus tenue en 2020 à laquelle participe la mairesse, le directeur général et le trésorier de la Ville de East Angus, le maire, la directrice générale de Westbury et l'avocate de Westbury, Me Annie Aubé il a été convenu de préparer une entente pour la fourniture de l'eau sur l'Avenue de la Tuilerie;

ATTENDU que l'entente portait sur la fourniture de l'eau par la Ville dans le réseau appartenant à la municipalité de Westbury selon un tarif identique aux résidents de East Angus chargé à la municipalité de Westbury;

ATTENDU que la municipalité de Westbury devait remplacer le compteur d'eau situé à l'entrée du réseau dans le bâtiment de l'Avenue de la Tuilerie qui faisait partie de la prochaine entente ;

ATTENDU que l'entente négociée entre les parties était d'enlever complètement les installations afin que la Ville poursuivre le mode de fonctionnement antérieur, à savoir que la Ville facturera au Canton de Westbury les frais pour la fourniture de l'eau aux citoyens de l'Avenue de la Tuilerie et que la Municipalité continuera de percevoir une taxe directement de ces citoyens;

ATTENDU que la municipalité a fait préparer une entente par Me Aubé qui a été présenté à la Ville pour approbation et qui nous a été retourné pour des modifications;

ATTENDU qu'après quelques mois la Ville nous fait parvenir une entente complètement changée avec l'ajout d'un débitmètre et aucune entente pour les réparations du réseau ni de l'entretien des bornes fontaine ;

2021-057

résolution no 2021-057

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury mandate l'avocate, Me Aubé de vérifier l'entente préparée par la Ville et qu'un comité soit nommé pour rencontrer la Ville de East Angus.

A D O P T É E

**13.09 ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS DE LA RÉGIE DES HAMEAUX AU
31 DÉCEMBRE 2020**

ATTENDU que la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux a déposé ses états financiers à des fins fiscales au 31 décembre 2020 et la répartition de la dette à long terme pour la quote-part de chacune des municipalités;

2021-058

résolution no 2021-058

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury accepte les états financiers 2020 de la Régie intermunicipale des Hameaux se terminant le 31 décembre 2020 tel que déposé.

ADOPTÉE

13.10 FORMATION BANQUE D'HEURES POUR L'ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU que Maude Boivin est nommée adjointe administrative à raison de 15 heures par semaine et qu'il est important de la former;

2021-059

résolution no 2021-059

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Pierre Reid
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser une banque de 26 heures de la compagnie Infotech pour la formation des logiciels de sygem et leur optimisation pour un coût de 1960\$ en plus des taxes applicables.

ADOPTÉE

13.11 DEMANDE À L'AVOCATE POUR DÉTERMINER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS SELON LE CODE D'ÉTHIQUE

ATTENDU que la municipalité du canton de Westbury possède un code d'éthique et de déontologie adopté le 5 février 2018 ;

ATTENDU qu'il est prévu dans ce code à l'article 1 « Conflits d'intérêts » et que les membres du conseil doivent s'y conformer;

2021-060

résolution no 2021-060

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité de Westbury mandate Me Aubé afin de déterminer selon le code d'éthique et de déontologie ou les différents articles du Code municipal, les principaux conflits d'intérêts des élus municipaux vis-à-vis des situations particulières.

ADOPTÉE

14.00 INVITATIONS

aucune

15.00 VARIA

15.01 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS À CONFIRMER

La firme Raymond Chabot viendra déposer les états financiers.

15.02 PATROUILLE VERTE 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite faire une campagne de sensibilisation au sujet des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE l'Université de Sherbrooke offre la possibilité d'embaucher des stagiaires en environnement durant l'été 2021;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite une gestion intégrée et responsable des déchets et pourrait faire équipe avec une autre municipalité rurale, soit Bury ou Ascot Corner ;

2021-061

résolution no 2021-061

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sylvain Hébert
APPUYÉ par le conseiller Réjean Vachon et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la municipalité du canton de Westbury participe au projet de la patrouille verte été 2021 en procédant à l'embauche de 2 étudiants en environnement qui pourrait sensibiliser les citoyens, les commerces et industries sur les différents enjeux reliés à la gestion des matières résiduelles.

QUE le taux horaire sera fixé à 16 \$/heure en plus des montants pour le kilométrage pour une période de 12 à 15 semaines et pourrait être en collaboration avec une autre municipalité.

A D O P T É E

16.00 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question.

17.00 **FERMETURE**

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2021-062

résolution no 2021-062

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 19: 27 heures.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

MAIRE De Westbury

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Gray Forster, maire

Adèle Madore